

## Les dix règles d'or en matière de sécurité

**Le vol et l'utilisation abusive de données de cartes de débit et de crédit ont constamment augmenté au cours des dernières années. Afin de vous protéger efficacement contre un préjudice, SIX Payment Services, en accord avec les organisations de cartes leader, vous recommande de respecter scrupuleusement les règles de sécurité suivantes:**

1. Elaborez et gérez, pour votre entreprise, un ensemble de directives régissant la sécurité des informations.
2. Protégez l'accès informatique de votre entreprise au moyen d'un pare-feu.
3. Utilisez un logiciel antivirus et mettez-le régulièrement à jour.
4. Ne stockez des données de cartes qu'en cas d'absolue nécessité.
5. Si vous stockez des données de cartes, cryptez-les et portez-les.
6. Ne stockez jamais vos données d'authentification (CVV, CVC2, CID, Track 2, NIP, etc.) dans une base de données ou autres applications.
7. Supprimez régulièrement les données de cartes dont vous n'avez plus besoin.
8. Transmettez les données de cartes en utilisant uniquement des méthodes de cryptage éprouvées (p. ex. TLS 1.2).
9. Attribuez un code d'identification individuel à toute personne ayant accès aux ordinateurs et limitez le nombre de personnes ayant accès aux données sensibles de cartes.
10. Elaborez un plan d'urgence à suivre en cas de vol de données de cartes.



Votre contact personnel: [www.six-payment-services.com/contact](http://www.six-payment-services.com/contact)

**SIX Payment Services SA**  
 Hardturmstrasse 201  
 8005 Zurich  
 Suisse

**SIX Payment Services (Europe) S.A.**  
 10, rue Gabriel Lippmann  
 5365 Munsbach  
 Luxembourg

